

Avant-propos

Claire Varin

Number 61, Spring 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/5546ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)

1920-812X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Varin, C. (2002). Avant-propos. *Brèves littéraires*, (61), 9–13.

AVANT-PROPOS

Qui oserait se plaindre du nombre de concours littéraires au Québec ? Réflexion toute légitime à l'heure de vous présenter le numéro annuel des concours de la Société littéraire de Laval (SLL). Inutile de discuter de la pertinence des dits concours en Amérique francophone où le bassin réduit de lecteurs empêche, sauf exception, les écrivains de flotter dans l'aisance matérielle...

...d'où la nécessité pour les gens de plume et de clavier — modernité oblige — de trouver leur compte dans l'écriture elle-même, de ressentir leur part de plaisir à pêcher les mots dans la mer immense de leur intériorité. D'où le bien-fondé des concours littéraires mis sur pied par la SLL, le Prix Jacqueline-Déry-Mochon pour une première œuvre de fiction, les prix de prose et de poésie Brèves littéraires, et aussi le Concours pancanadien de composition française au secondaire ou encore l'intercollégial de poésie tenu en collaboration avec le Collège Ahuntsic de Montréal. Pour stimuler, encourager, animer, motiver, exhorter. Enfilade de concours et verbes d'action en rafale, pour provoquer les plongeurs dans l'écriture...

Accordé cette année à une œuvre en prose, le **Prix Jacqueline-Déry-Mochon**, comme tous les autres

concours ci-haut mentionnés, est décerné lors de la clôture de la seconde édition du Festival francophone de l'écriture organisé par la SLL. Seize maisons d'édition ont soumis une quarantaine de premiers romans ou recueils de nouvelles. La qualité de la cuvée 2000-2001 a obligé le jury à un choix déchirant, car au moins sept des œuvres lues méritaient une mention. À la suite de quelques heures de délibération, le jury formé des écrivaines André Dahan, Lynn Diamond et Claire Varin a finalement porté son choix sur *Le Totem des Baranda*, roman de **Melchior Mbonimpa**, publié l'an dernier aux éditions ontariennes Prise de parole. Le jury a salué l'amplitude du projet littéraire de M. Mbonimpa, l'originalité de la structure narrative, l'efficacité de l'écriture, la hardiesse du propos et des questionnements sociaux soulevés par cette épopée du clan africain des Baranda.

Une 1^{re} mention a été attribuée ex æquo à deux romans, celui de **Catherine Mavrikakis**, *Deuils cannibales et mélancoliques* paru aux éditions lavalloises TROIS (2000), et celui de **Denis Thériault**, *L'iguane*, édité à Montréal par XYZ (2001). Pour sa capacité à parler de la mort avec autant de fougue, pour la véhémence de son écriture, la sincérité du ton, le caractère très affirmé et l'intensité de sa narratrice, Catherine Mavrikakis partage cette mention avec Denis Thériault dont le jury a apprécié la maîtrise de l'écriture, la recherche langagière, la richesse du vocabulaire, l'audace des métaphores et l'efficacité de la narration. **Sylvie Trottier** a obtenu la 2^e mention pour son recueil de nouvelles *Le pharmacien* paru chez L'instant même, à Québec (2001). Un style ciselé, une écriture assurée et un regard incisif sur les

rapports hommes/femmes ont charmé le jury. (Voir à la fin du numéro les notes biobibliographiques des quatre finalistes du Prix Jacqueline-Déry-Mochon).

Trente-trois poètes ont proposé leurs textes pour le **Prix de poésie Brèves littéraires**. Les poèmes ou suites poétiques de sept d'entre eux ont été retenus par le jury formé des poètes Éliane Bélanger, France Boucher et Jean-Pierre Gaudreau. Le 1^{er} prix a été octroyé à **Dominic Gagné** pour sa suite de poèmes « l'effacement » dont les membres du jury ont noté la cohérence et la langue épurée tout en étant sensibles à l'intériorité poétique de l'auteur. **Tania Poggione** a reçu une mention pour sa suite poétique « et tout est mis aux troussees », un « texte grave et profond » a relevé le jury.

Dix-sept des cinquante textes courts envoyés à la SLL pour le **Prix de prose Brèves littéraires** ont été retenus pour publication par les membres du jury composé de Pauline L. Crépeau, Andrée Dahan et Jeannine Lalonde. Parmi ceux-là, « Gemme », de **Geneviève DeCelles**, se voit attribuer le 1^{er} prix pour la qualité de son regard sur les mots et la langue de même que pour l'aspect poétique de son écriture. « Le paradoxe » de **Francine Chicoine** a récolté la 1^{re} mention pour son caractère lumineux et sa fraîcheur, et « Confidences » de **Isabelle Plante**, la 2^e mention pour son lyrisme et sa langue imagée.

Pour la troisième année consécutive, le **Prix intercollégial de poésie** est jumelé aux concours littéraires de la SLL. Trois poèmes ont été choisis cette année parmi les quelque cent quarante recueillis,

auprès de leurs étudiants, par les collègues membres de la Fédération des cégeps et figurant tous dans le 10^e recueil intercollégial de poésie *Pour l'instant*. David Cantin, critique littéraire au *Devoir*, Isabelle Courteau, présidente et fondatrice de La Maison de la poésie de Montréal, Gaëtan Dostie et Marc Vaillancourt, les quatre poètes membres du jury, ont accordé un 1^{er} prix à « Loup-garant » de **Maxime Côté**, du Collège Jean-de-Brébeuf, pour ses trouvailles verbales et son attention à l'aspect sonore de la langue, le 2^e prix à « Foulards de feu » de **Anne-Julie Royer**, du Cégep de Sainte-Foy, pour sa sensibilité tout en nuances, et le 3^e prix à « Y mouille, bâtard » de **Martin Gagnon**, du Collège de la région de l'Amiante, pour son esprit ludique reflété dans la structure même du poème.

Cette année, la participation au **Concours pancanadien de composition française au secondaire** ayant doublé, c'est une cinquantaine d'écoles à travers le Canada français qui, à la suite d'un concours interne, ont soumis le texte d'un de leurs élèves. La SLL a colligé les textes gagnants dans un ouvrage qui paraît à l'occasion du Festival francophone de l'écriture. Par la voie d'un jury formé de Laurent Berthiaume, Marie-Marthe Fortin-D'Argenson et Marie-Thérèse Vachon, la Société a également attribué à sept d'entre eux un prix ou une mention. En raison de sa maîtrise de l'écriture et de son aptitude à traiter de la mort avec profondeur et simplicité, Cédric Tremblay remporte le 1^{er} prix pour « Niflheim » que nous reproduisons en ces pages, Vincent Ouellet Jobin, le 2^e prix pour « Elle » et Joseph Efassi, le 3^e prix pour « Incompréhensible », trois textes en prose.

Une 1^{re} mention est attribuée à Geneviève Bourassa pour « Maître de son destin », une 2^e mention à Mylène Lalonde pour « La distraction des hommes » et une 3^e mention ex æquo aux poèmes de Charline C. Lessard, « Équilibre », et de Yannick Melfi, « En mon âme et tristesse ».

Jacqueline Déry Mochon pourrait être fière que la SLL persiste avec autant d'énergie à susciter l'émergence de nouveaux talents et que *Brèves littéraires* diffuse leurs créations. L'ancienne présidente de la Société littéraire (1990-1996), qui a donné son nom au Prix créé en l'an 2000, animait des ateliers d'écriture à titre bénévole tant elle aimait les mots. Elle écrivait dans *Clara* (Triptyque, 1992) : « Toute la clarté est devant moi pourtant, dans cette fenêtre qui donne sur la cour, face à cette table où j'écris habituellement ».

Toute la clarté est devant nous, devant vous.

Claire Varin
Coordonnatrice des concours
et directrice de *Brèves littéraires*